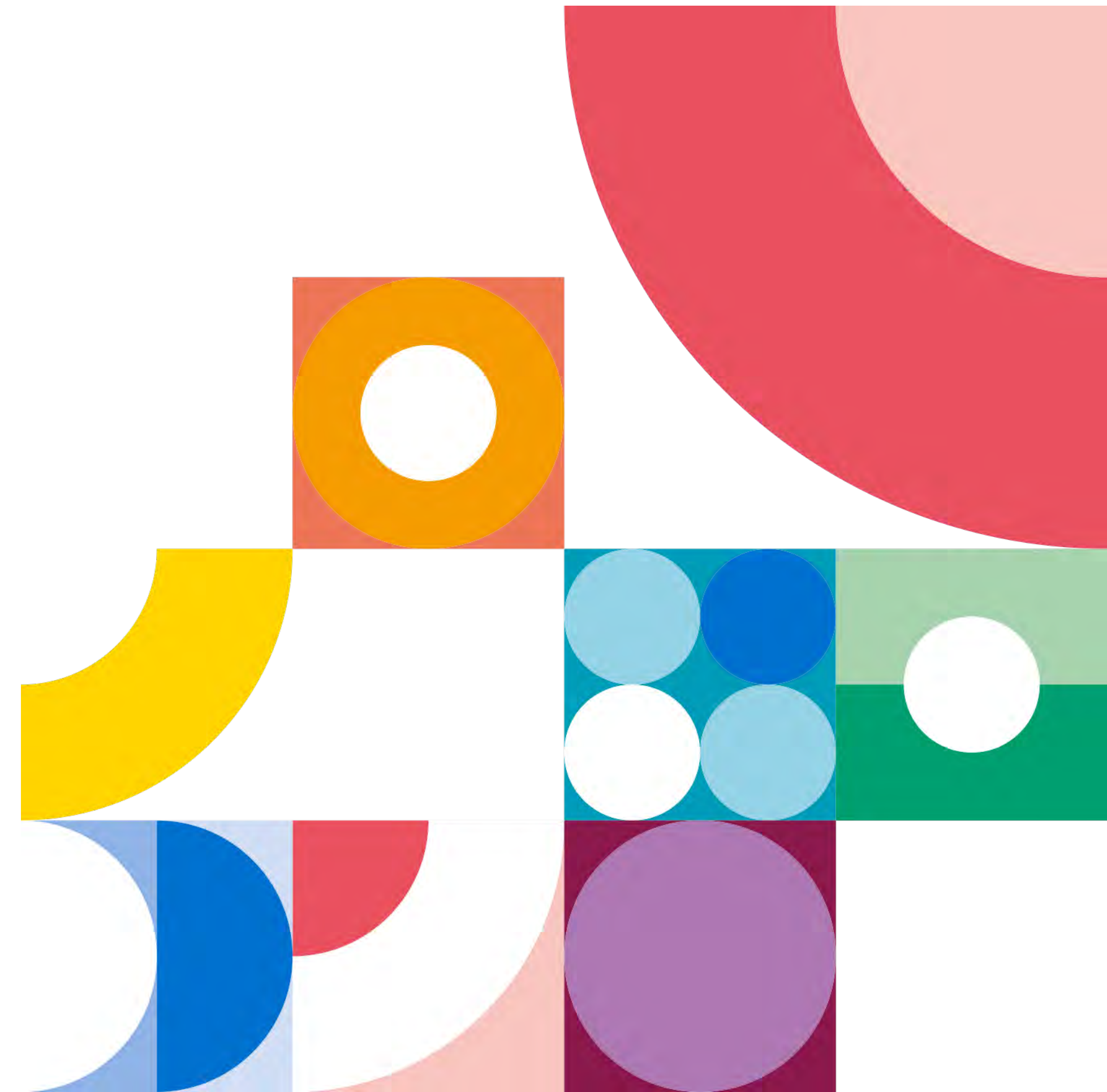


# OFFRE DE SERVICE DIFFUSEURS

**Présentation de la déclaration à néant et des règles liées  
aux plafonds cotisation vieillesse et CSG / CRDS**



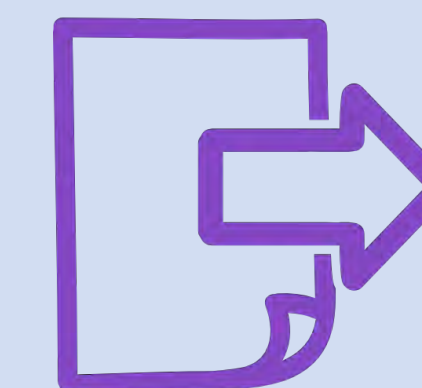
# Déclaration à néant

**En tant que commerçant d'art ou diffuseur d'œuvres, il est désormais possible d'effectuer des déclarations à néant**

- Vous pouvez effectuer une déclaration à néant (mode formulaire) ou un dépôt de fichier afin de faire une déclaration ne comportant aucune annexe et sans cotisation à payer (0€)
- Une fois votre déclaration à néant effectuée, il vous sera possible de la modifier afin d'ajouter des annexes si nécessaire. Elle ne sera alors plus considérée comme une déclaration à néant.
- Il est également possible de faire une DRA (déclaration récapitulative annuelle) à néant si les 4 trimestres de l'année sont aussi à néant.

## Enchaînement des actions pour effectuer une déclaration à néant

The screenshot displays the Urssaf user interface for a distributor. At the top, there are navigation tabs: 'Lettre d'information', 'Taux et barèmes', 'Espaces dédiés', and 'Outre-mer'. The main header features the Urssaf logo and the text 'Au service de notre protection sociale'. The user's name 'JULIEN CHARLOTTE' and ID '43842158800031' are displayed next to a profile icon. Below the header, there are tabs for 'Artistes Auteurs' and 'Diffuseurs', along with a search bar labeled 'Rechercher' and an 'OK' button. The 'Mes services en ligne' section contains several service icons: 'Activité diffuseur', 'Déclaration', 'Documents', 'Messagerie', and 'Mon profil'. A callout box with the number '1' points to the 'Déclaration' icon. Below the icons, there are detailed descriptions for each service. The 'Déclaration' service description includes: 'Déclarer des cotisations / contributions', 'Déposer un fichier', and 'Historique des déclarations'. The 'Mon profil' service description includes: 'Informations personnelles' and 'Modifier le mot de passe'. At the bottom of the screenshot, there is a text instruction: 'Cliquez sur : « Déclarer des cotisations / contributions »'.



Suite page suivante

## Enchaînement des actions pour effectuer une déclaration à néant (suite et fin)

Lettre d'information Taux et barèmes Espaces dédiés Outre-mer

**Urssaf**  
Au service de notre protection sociale

Jean-Pierre DELAFAROL  
123456789-00234

Mes services en ligne

Activés diffusés Déclaration Documents Profil Messagerie

Déclarer via formulaire

Siret/RNA n°23442158800031 (CHARLOTTE ROBERT CHAUMONT - n° Urssaf 74800000720298396)  
Diffusé d'urgence

Déclaration	Paiement	Actions
Déclaration du 1er trim 2022		
Déclaration annuelle 2021		
Déclaration du 4eme trim 2021		
Déclaration du 3eme trim 2021		
Déclaration du 2eme trim 2021		
Déclaration annuelle 2020 (régularisation N°1)		
Déclaration annuelle 2019 (régularisation N°5)		

- Ajouter une annexe
- Voir la déclaration
- Modifier la déclaration
- Payer
- Déclarer à néant (0 €)**

Nota Bene : déclaration à néant possible si le paiement est au statut « en cours »

	En cours	
	Pris(e) en compte	
	En retard	
	Refusé(e)	

Vous n'avez aucune activité à déclarer pour cette période.  
Vous souhaitez "déclarer à néant" (0 €).

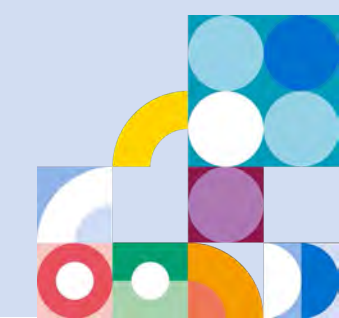
Pop-up apparaissant lors de la création d'une nouvelle déclaration à néant

3

Vous êtes sur le point de "déclarer à néant" (0 €) pour cette période.  
La déclaration en cours sera annulée.

Pop-up apparaissant en cas de modification d'une déclaration existante

3 BIS





# Règles liées aux plafonds

## Des évolutions ont été implémentées pour vous aider dans la gestion des plafonds lors de l'ajout d'une annexe

- Rappel des **plafonds cotisation vieillesse et CSG / CRDS en 2022** :
  - Plafond de la cotisation vieillesse plafonnée = **1 PASS (41 136 €)**
  - Plafond de la CSG/CRDS = **4 PASS (164 544 €)**
- Notions spécifiques :
  - Les Tiers Habilités (organismes de gestion collective habilités à déclarer et à verser des cotisations à l'URSSAF en lieu et place des diffuseurs d'œuvres) ont une annexe spécifique pour déclarer les contributions diffuseur à 1.10%, l'annexe Facturation des Contributions 1.10%
  - Le dépassement de plafond ne concerne que les types d'annexes « assujettis précompte, droit d'exploitation/reprographie/prêt »

## Enchaînement des actions pour ajouter une annexe et gérer les plafonds

Lettre d'information   Taux et barèmes   Espaces dédiés   Outre-mer

**Urssaf**  
Au service de notre protection sociale

JULIEN CHARLOTTE  
43842158800031

Artistes Auteurs   Diffuseurs   Rechercher   OK

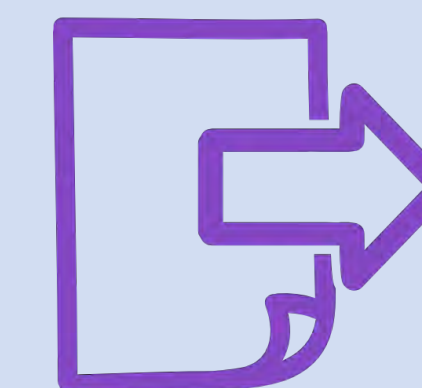
### Mes services en ligne

Activité diffuseur   Déclaration   Documents   Messagerie   Mon profil

### Bienvenue dans votre espace diffuseur

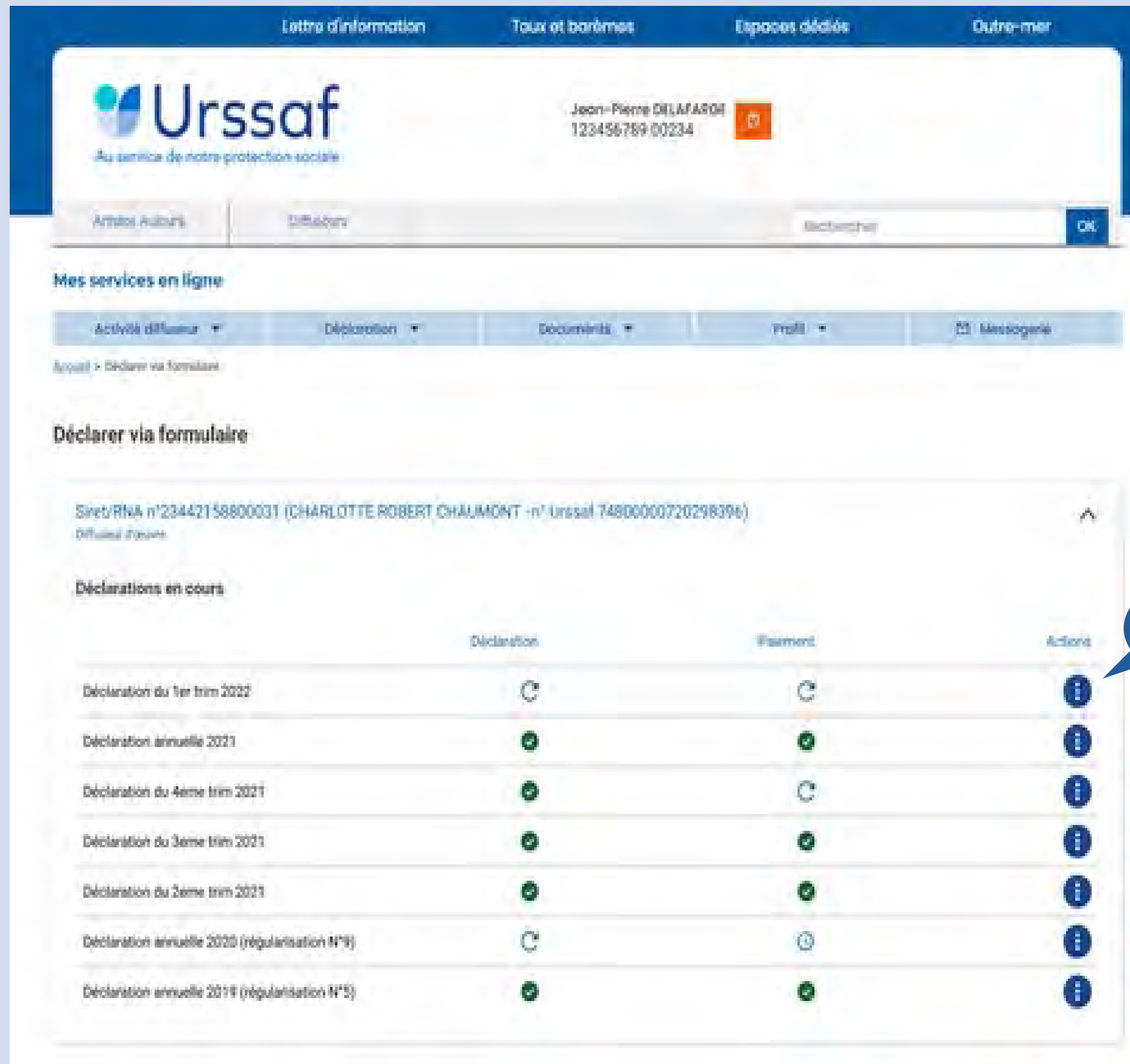
- Activité diffuseur**  
Affiliation  
Synthèse des cotisations / contributions  
Notifications contentieuses  
Information sur le régime
- Déclaration**  
Déclarer des cotisations / contributions  
Déposer un fichier  
Historique des déclarations
- Documents**
- Messagerie**  
Echanger avec l'Urssaf  
Accéder aux derniers échanges  
Messages archivés
- Mon profil**  
Informations personnelles  
Modifier le mot de passe
- Informations**

1 Cliquez sur : « Déclarer des cotisations / contributions »



Suite page suivante

## Enchaînement des actions pour ajouter une annexe et gérer les plafonds (suite)



Lettre d'information Taux et barèmes Espaces dédiés Outre-mer

**Urssaf**  
Au service de notre protection sociale

Jean-Pierre DELAFARDE  
123456789 00234

Annuler Auteurs Déclarations Rechercher OK

Mes services en ligne

Activité diffuseur Déclaration Documents Profil Messagerie

Accueil > Déclarer via formulaire

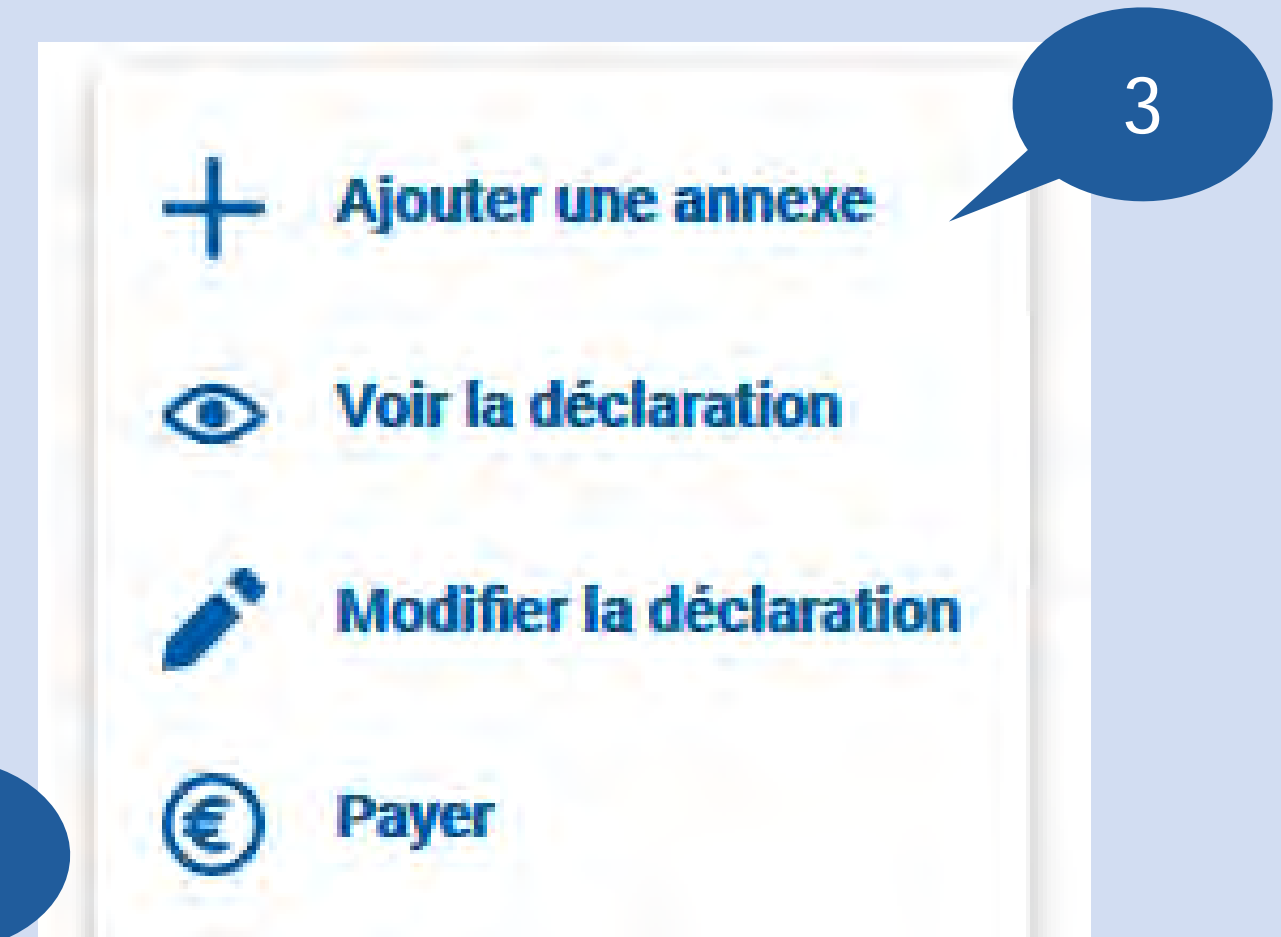
**Déclarer via formulaire**

Siret/RNA n°23442158800031 (CHARLOTTE ROBERT CHAUMONT - n° Urssaf 74800000720298396)  
Diffusé d'urgence

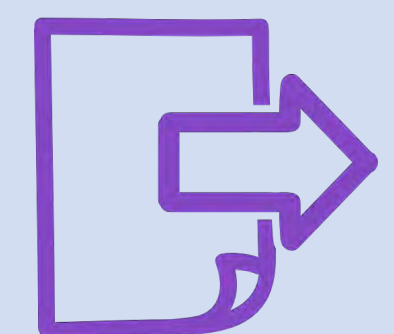
**Déclarations en cours**

	Déclaration	Paiement	Actions
Déclaration du 1er trim 2022			
Déclaration annuelle 2021			
Déclaration du 4eme trim 2021			
Déclaration du 3eme trim 2021			
Déclaration du 2eme trim 2021			
Déclaration annuelle 2020 (régularisation N°9)			
Déclaration annuelle 2018 (régularisation N°5)			

2



- Ajouter une annexe**
- Voir la déclaration**
- Modifier la déclaration**
- Payer**



Suite page suivante

## Enchaînement des actions pour ajouter une annexe et gérer les plafonds (suite et fin)

**Déclaration de régularisation du 2ème trim 2022**

Déclaration   
  Paiement   
  Compte rendu

Annexe

*Les champs marqués d'un astérisque \* sont obligatoires*

Type d'annexe\*  
Artistes-Auteurs Assujettis aux précomptes

Nature de l'activité ayant donné lieu à rémunération\*  
ATELIERS ARTISTIQUES AUPRES D'ETABLISSEMENT (PUBLIC, PRIVE ...

Début d'activité\* 01/01/2018    Fin d'activité 03/06/2026

Nom\* DUPONT   
 Prénom\* Jacques   
 Numéro de sécurité sociale\* 192033523868806

Email  
jacques.dupont@acoss.fr

Adresse\*  
51 rue Simart

Code postal\* 75018   
 Ville\* Paris

Rémunération brute\*  
164540

**Les revenus annuels de l'artiste ont atteint le plafond de revenus soumis à cotisation vieillesse plafonnée (1PASS)** ⓘ

Part de la rémunération brute à prendre en compte pour le calcul de la cotisation vieillesse plafonnée (en euros)\*  
50000

Le montant saisi doit être compris entre 0 et 1PASS (41 136 en 2022)

**Les revenus annuels de l'artiste ont dépassé le plafond (4PASS) à prendre en compte pour le calcul des cotisations CSG et CRDS.** ⓘ

Part du revenu excédant le plafond (4PASS) à prendre en compte pour le calcul des cotisations CSG et CRDS(en euros)\*  
1000

Compléter les informations de l'artiste auteur

A la fin de la déclaration de l'annexe, si la rémunération brute saisie sur la période est supérieure aux plafonds, les cases seront cochées automatiquement. Sinon, vous devrez cocher le(s) case(s) de dépassement des seuils si nécessaire.

Une fois le(s) case(s) cochée(s), il faudra préciser la part de rémunération brute à prendre en compte pour le calcul des cotisations. En cas de mauvaise saisie, les règles sont rappelées (Cf. exemple ci-contre)

